



Développement durable

—
Rapport 2016



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

**Direction de l'aménagement, de l'environnement et des
constructions DAEC**
Raumplanungs-, Umwelt- und Baudirektion RUBD

Etat au 21.12.2017

Photo : www.123rf.com/photo_16385776_co2-footprint.html

Table des matières

| | | |
|------------|---|-----------|
| 1 | Stratégie Développement durable du canton de Fribourg | 4 |
| 1.1 | Vue d'ensemble du financement et de la mise en œuvre | 4 |
| 1.2 | Etat d'avancée des actions | 5 |
| 1.2.1 | Urbanisation et mobilité | 5 |
| 1.2.1.1 | Plans de mobilité pour l'Etat – phase-pilote | 5 |
| 1.2.1.2 | Développer les plans de mobilité pour l'Etat | 5 |
| 1.2.1.3 | Quartier durable de la Poya | 6 |
| 1.2.2 | Bâtiments, bureau, marchés publics et énergie | 6 |
| 1.2.2.1 | Marchés publics durables – fournitures | 6 |
| 1.2.2.2 | Marchés publics durables – construction | 6 |
| 1.2.2.3 | Assainissement des bâtiments de l'Etat | 6 |
| 1.2.2.4 | Amélioration de la gestion environnementale de l'Etat et sensibilisation | 7 |
| 1.2.2.5 | Participation de la population à la protection du climat | 8 |
| 1.2.3 | Cohésion sociale, santé, famille et travail | 8 |
| 1.2.3.1 | Promotion santé multisectorielle | 8 |
| 1.2.3.2 | Migration et Communes sympas | 9 |
| 1.2.3.3 | Sensibilisation dans la formation continue de l'Etat | 9 |
| 1.2.4 | Gestion des ressources naturelles | 10 |
| 1.2.4.1 | Planification et communication pour la revitalisation des cours d'eau | 10 |
| 1.2.4.2 | Gestion globale des eaux | 10 |
| 1.2.4.3 | Concept cantonal pour les réseaux écologiques | 11 |
| 1.2.4.4 | Entretien écologique des bordures de routes | 11 |
| 1.2.4.5 | Meilleure utilisation du bois dans les constructions publiques | 11 |
| 1.2.4.6 | Valoriser les matériaux terreux dans l'agriculture | 11 |
| 1.2.5 | Formation et recherche | 11 |
| 1.2.5.1 | Education au développement durable (EDD) | 11 |
| 1.2.5.2 | Transition I – parrainage intergénérationnel | 12 |
| 1.2.5.3 | Formation continue en entreprise sociale | 12 |
| 1.2.5.4 | Renforcer le partage sur le site Friportail | 12 |
| 1.2.6 | Développement économique | 12 |
| 1.2.6.1 | Guide « PME et développement durable » – Blue Economy | 12 |
| 1.2.6.2 | Spots Blue Economy | 12 |
| 1.2.6.3 | Promotion de l'agriculture biologique | 12 |
| 1.3 | Outils de mesure | 12 |
| 1.3.1 | Evaluation de la durabilité | 12 |
| 1.3.2 | Monitoring du développement durable | 12 |
| 2 | Soutien et information aux communes et entreprises proches de l'Etat | 13 |
| 3 | Communication, formation et coordination | 13 |

1 Stratégie Développement durable du canton de Fribourg

Ce chapitre reflète la mise en œuvre des actions de la stratégie Développement durable de l'Etat de Fribourg, et non pas l'ensemble des activités contribuant à la responsabilité environnementale, l'efficacité économique et la solidarité sociale dans le canton.

1.1 Vue d'ensemble du financement et de la mise en œuvre

A la fin 2016, le bilan de financement et de mise en œuvre des actions est le suivant :

11 actions ont obtenu un financement et sont mises en œuvre

- > Plans de mobilité pour l'Etat – phase-pilote
- > Assainissement des bâtiments de l'Etat
- > Participation de la population à la protection du climat
- > Promotion santé multisectorielle
- > Migration et communes sympas
- > Sensibilisation au développement durable dans la formation continue de l'Etat
- > Planification et communication pour la revitalisation des cours d'eau
- > Gestion globale des eaux
- > Valoriser les matériaux terreux dans l'agriculture
- > Parrainage intergénérationnel
- > Promotion de l'agriculture biologique

13 actions sont mises en œuvre sans financement particulier

- > Développer les plans de mobilité pour l'Etat
- > Quartier durable de la Poya
- > Marchés publics durables – fournitures (véhicules, restauration collective, mobilier)
- > Marchés publics durables – construction
- > Amélioration de la gestion environnementale de l'Etat et sensibilisation :
 - > Fournitures de bureau
 - > Déchets et nettoyages
 - > Energie et informatique
- > Entretien écologique des talus et des plantations bordant les routes
- > Renforcer l'éducation au développement durable à l'école obligatoire
- > Groupe éducation au développement durable dans la formation continue des enseignants et enseignantes
- > Introduction de l'éducation au développement durable dans la formation HEP-FR
- > Formation continue en entreprise sociale
- > Renforcer le partage sur le site Friportail

4 actions sont terminées

- > Concept cantonal pour les réseaux écologiques
- > Guide « PME et développement durable »
- > Spots Blue Economy
- > Meilleure utilisation du bois dans les constructions publiques.

Le Conseil d'Etat a validé en avril 2016 le processus d'évaluation de la durabilité avec l'outil Boussole21.

Depuis 2016, la gestion comptable du développement durable est centralisée au Secrétariat général de la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC), au lieu d'être répartie dans les Directions responsables d'actions.

1.2 Etat d'avancée des actions

1.2.1 Urbanisation et mobilité

1.2.1.1 Plans de mobilité pour l'Etat – phase-pilote

Le Conseil d'Etat a exprimé sa volonté de mettre en œuvre des plans de mobilité pilote pour l'Administration cantonale dans sa stratégie Développement durable et dans son Programme de législature 2012–2016.

Plan de mobilité restreint pour le site EVA à Givisiez

Début 2015, un plan de mobilité restreint a été mis en place à l'occasion du déménagement des services de l'environnement, de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires ainsi que de la Section lacs et cours d'eau sur le site susmentionné (le descriptif de l'action figure dans le [rapport annuel 2015](#)).

Plan de mobilité du Service public de l'emploi (SPE)

Un plan de mobilité, orienté sur un abonnement de transports publics facilité et la promotion de la mobilité douce et l'autopartage (Mobility), a été élaboré en 2013. Le bilan est globalement positif (le descriptif de l'action figure dans le [rapport annuel 2015](#)).

Plan de mobilité pour le site de Grangeneuve

Un autre plan de mobilité pilote a été lancé fin 2014 pour le site de Grangeneuve, en collaboration avec la Confédération (le descriptif de l'action figure dans le [rapport annuel 2015](#)). Les priorités pour la suite de la démarche ont été fixées par le Comité stratégique durant l'année 2016.

Plan de mobilité pour le Bourg à Fribourg

Un projet pilote a été lancé en 2016 pour le quartier du Bourg, suite au mandat déposé par plusieurs députés en décembre 2013 au Grand Conseil. Il se base sur la Directive du Conseil d'Etat relative aux plans de mobilité pour l'Etat du 6 juin 2016.

Suite à un appel d'offres sur invitation, le mandat d'appui à la réalisation de ce plan a été confié à un bureau d'ingénieurs spécialisé en août 2016. Conformément à la directive sur les plans de mobilité, ce mandat vise à analyser la situation actuelle, dresser un diagnostic des déplacements professionnels et pendulaires, proposer des objectifs, déterminer les mesures les plus pertinentes du catalogue et présenter un planning de mise en œuvre.

Un groupe de suivi pour l'élaboration du plan de mobilité du Bourg a été constitué par le Conseil d'Etat avec des représentants des Directions de l'aménagement, de l'environnement et des constructions, des institutions, de l'agriculture et des forêts et de la sécurité et de la justice, de la Chancellerie ainsi que du Service de la mobilité et du Service des bâtiments.

1.2.1.2 Développer les plans de mobilité pour l'Etat

Cette action fait suite aux travaux de la phase pilote. Le groupe de travail « Plans de mobilité », constitué par le Conseil d'Etat en 2015 (l'organisation et le mandat de ce groupe de travail figurent dans le [rapport annuel 2015](#)), a élaboré la directive mentionnée ci-dessus, indiquant le

cadre légal ainsi que stratégique et comprenant un catalogue de 16 mesures pouvant être utilisées pour les futurs plans de mobilité. Approuvée par le Conseil d'Etat le 6 juin 2016, cette directive sert désormais de cadre aux réflexions des services et à l'élaboration des plans de mobilité de l'Etat.

1.2.1.3 Quartier durable de la Poya

La mise en œuvre de cette nouvelle action a été repoussée.

1.2.2 Bâtiments, bureau, marchés publics et énergie

1.2.2.1 Marchés publics durables – fournitures

Une liste des fournitures à traiter de manière prioritaire a été établie. Des critères sont en cours d'élaboration, afin d'intégrer les aspects liés à la responsabilité sociale et la préservation des ressources dans les marchés publics, tout en garantissant une utilisation économe des deniers publics. Les éléments ci-après livrent un aperçu des catégories de fournitures pour lesquelles des avancées ont été relevées.

Véhicules de l'Etat

La « [Directive du Conseil d'Etat relative à l'achat des véhicules de l'Etat](#) » a été validée en juin 2016. Elle favorise l'achat de véhicules plus respectueux de l'environnement et exige entre autres le respect des catégories A et B de l'étiquette-énergie pour les voitures de tourisme.

Restauration collective

Suite à l'expérience pilote en 2015 (le descriptif du projet figure dans le [rapport annuel 2015](#)), le bilan de l'année-pilote est en cours d'élaboration. Des propositions de mesures suivront.

Luminaires

Le Service des bâtiments (SBat) a fait effectuer une étude sur le changement de luminaires dans certains bâtiments de l'Etat par des LED. Il en résulte qu'un tel investissement pourrait être rentabilisé rapidement et permettre une économie substantielle d'électricité.

1.2.2.2 Marchés publics durables – construction

Un premier état des lieux au Service des ponts et chaussées (SPC) et au Service des bâtiments (SBat) a été établi en 2016. Par la suite, des propositions seront faites en vue de renforcer la durabilité dans les appels d'offres de construction du canton.

1.2.2.3 Assainissement des bâtiments de l'Etat

Le rapport de synthèse du Service des bâtiments, suite à l'inventaire des flux énergétiques effectué en 2015 (décrit dans le [rapport annuel 2015](#)), est en cours de préparation. Une stratégie et des propositions d'assainissement, accompagnées d'un plan financier seront ensuite élaborées en collaboration avec la fondation énergie Fribourg. La Fondation énergie Fribourg est une nouvelle entité créée en 2015 qui regroupe les responsables fribourgeois de bâtiments publics souhaitant agir en faveur de l'efficacité énergétique. Le programme d'assainissement lui-même devra faire l'objet d'un financement séparé.

1.2.2.4 Amélioration de la gestion environnementale de l'Etat et sensibilisation

1.2.2.4.1 Fournitures de bureau

Enveloppes et papier

Le Service d'achat du matériel et des imprimés a fait le choix d'un papier entièrement recyclé, blanc, sans chlore, sans azurant optique ni produit cancérigène. Cette approche ambitieuse qui a débuté lors de l'introduction de l'identité visuelle de l'Etat. Aujourd'hui, l'utilisation de ce papier est acquise au sein de toute l'administration, y compris pour la correspondance officielle du Conseil d'Etat. Les exceptions sont rares, elles concernent des produits de niche, comme les enveloppes destinées à la conservation de document, qui contiennent un pourcentage élevé de fibres vierges.

Cartouches de toner remanufacturées

Actuellement, le taux d'utilisation de ces cartouches représente le 85 % des consommables destinés aux imprimantes. Dans certains cas, par exemple pour les appareils récents, les toners génériques ne sont pas systématiquement disponibles sur le marché.

Autres fournitures

Le Service d'achat du matériel applique les principes du guide des achats professionnels responsables, soit :

- > Evaluer la nécessité de procéder ou non à une acquisition
- > Considérer le cycle de vie complet du produit, y compris la possibilité de le recycler après utilisation.
- > Favoriser l'utilisation de matériaux recyclés
- > Privilégier les critères de labels reconnus garantissant la traçabilité des matières.
- > Soutenir, tout en respectant les règles des marchés publics, les fournisseurs sensibles aux défis environnementaux.

1.2.2.4.2 Déchets et nettoyage

Déchets

La gestion des déchets de bureau se base sur la Directive sur la gestion des déchets de bureau à l'Etat de Fribourg de mai 2012. Un état des lieux sur la gestion des déchets de bureau a été lancé auprès de tous les services en automne 2015. Le taux de retour de l'enquête (72 %) a été très élevé et confirme l'intérêt des services pour ce thème. Les résultats et les propositions qui s'ensuivent ont été validés par la Conférence des Secrétaires généraux en juin 2016. La mise en œuvre des propositions est terminée.

Nettoyages et papier WC

La situation est celle décrite dans le [rapport annuel 2015](#).

1.2.2.4.3 Energie et informatique

Les mesures d'économie d'énergie prévues au niveau du parc de poste de travail des services de l'administration cantonale, qui sont sous la responsabilité d'exploitation du Service de l'informatique et des télécommunications, ont toutes été réalisées. Pour rappel, ces mesures consistaient à mettre progressivement en veille les équipements qui ne seraient pas utilisés pendant la journée, à régler les imprimantes en mode recto-verso par défaut, ainsi qu'à mettre en veille profonde des ordinateurs personnels le soir et le week-end.

De même, les mesures ont été réalisées en ce qui concerne l'optimisation de la consommation d'énergie des serveurs et de la salle des machines. L'objectif de 75 % de serveurs virtuels a été déjà atteint en 2015.

En ce qui concerne les écoles professionnelles et académiques cantonales, un outil de gestion d'énergie des postes de travail a été testé en début d'année 2016 sur quelques salles de classe de trois établissements scolaires. Ces tests ont été convaincants et la solution a pu être mise en production sur l'ensemble des postes de travail de ces établissements. Le déploiement d'une solution pour tous les établissements scolaires cantonaux est en cours d'analyse.

La question de l'arrêt des antennes wifi pendant la nuit a été temporairement reportée pour des raisons techniques, et sera étudiée dès que les prérequis seront remplis.

Un bilan 2012–2015 plus détaillé se trouve sur le site du Développement durable (www.fr.ch/daec-dd).

1.2.2.5 Participation de la population à la protection du climat

Dans le cadre de sa stratégie de développement durable, l'Etat de Fribourg a financé la réalisation de la plateforme bilingue pour les personnes habitant le canton, afin d'inciter sa population à agir en faveur du climat. Une telle plateforme cantonale, décrite dans le [rapport annuel 2015](#), est l'une des premières du genre.

Mandatée par l'Etat de Fribourg, la RevueDurable, qui est à l'origine de cette plate-forme, a organisé diverses manifestations publiques. Le samedi 30 avril 2016, Fribourg-climat a proposé un atelier présentant l'impact carbone de différentes activités dans le cadre de la journée Coup de balais à Granges. Les participants ont également pu calculer leur empreinte carbone et tester différents modèles de vélos électriques adaptés au relief fribourgeois. Le samedi 18 juin 2016, une animation similaire a eu lieu dans le cadre de la journée de l'énergie à Villars. Le jeudi 20 et le vendredi 21 octobre 2016, une trentaine de personnes ont été formées au centre socioculturel de Marly pour calculer leur empreinte carbone et apprendre à en parler de manière adéquate à des tiers, de façon à pouvoir intervenir ensuite dans le cadre de manifestations publiques.

1.2.3 Cohésion sociale, santé, famille et travail

1.2.3.1 Promotion santé multisectorielle

Entre 2014 et 2016, le Service de la santé publique a participé à un groupe de travail intercantonal latin chargé de mener une réflexion sur l'approche multisectorielle en matière de promotion de la santé. Un mandat a été donné via Promotion santé suisse à un institut externe pour faire un état des lieux des bonnes pratiques et émettre des recommandations à l'attention des cantons. La publication est prévue pour le premier semestre 2017.

Le projet phare de promotion de la santé multisectorielle porte sur l'égalité des chances en matière de santé pour la population migrante, sur la base d'une collaboration intersectorielle décrite dans le [rapport annuel 2015](#). Les réflexions initiées ont été discutées lors d'une table ronde qui a eu lieu le 22 février 2016 et a réuni 110 personnes. Un sous-projet a également été lancé à ce moment-là, dans le cadre d'une réflexion sur l'âge et la migration. Un rapport est attendu début 2017.

Dans le cadre de l'élaboration de sa nouvelle stratégie cantonale de promotion de la santé et prévention, le Service de la santé publique a rencontré les secrétaires généraux des différentes directions de l'Etat de Fribourg pour faire un état des lieux des projets existants ainsi que des

potentialités en matière de promotion de la santé multisectorielle. Différents éléments seront repris dans le cadre de l'élaboration du plan d'action complétant la stratégie.

Dans le prolongement de cette démarche intersectorielle, deux évènements ont été organisés :

- > une Journée Dialogue, en avril 2016, a permis aux partenaires présents (secrétaires généraux, membres de la Commission cantonale de promotion de la santé et prévention et institutions de promotion de la santé et prévention) d'engager des réflexions sur différents thèmes transversaux en lien avec les déterminants de la santé (culture et santé, agriculture et santé, habitat et santé, travail et santé).
- > La Conférence des cadres de l'Etat de Fribourg, en octobre 2016, avait pour objectif de permettre aux personnes présentes de vivre les influences des conditions-cadres (environnement) et des comportements individuels (facteurs de risques et de protection) sur la santé des individus et ainsi de vivre l'impact de leurs différentes politiques publiques sur la santé de la population fribourgeoise.

Par ailleurs, un appui a été fourni au projet de label « Smart Event », visant à promouvoir des fêtes responsables, prenant en considération des aspects liés au développement durable. Ce label est décerné aux manifestations qui s'engagent à mettre en place des mesures de prévention visant à protéger la jeunesse et à diminuer la probabilité de comportement à risques en matière de consommation excessive d'alcool et d'autres substances psychotropes. Le label intègre certaines mesures en lien avec le développement durable, notamment l'utilisation de vaisselle et gobelets consignés ou recyclables (mesure facultative) et la mise en place d'un concept de gestion des déchets (obligatoire). Smart Event entre dans la phase finale du projet pilote. Le lancement officiel du label devrait avoir lieu en 2017.

1.2.3.2 Migration et Communes sympas

Fin 2015, près de 300 personnes étaient formées comme agents et agentes sympas dans le canton de Fribourg. La formation a connu une fréquentation en augmentation. Proposée par les communes participantes (Marly, Bulle, Villars-sur-Glâne, Düdingen, Estavayer-le-Lac et Wünnewil-Flamatt, Fribourg, Schmitten) la formation est fréquentée par des personnes migrantes, nouvellement citoyennes ainsi que par des membres du personnel communal.

De nombreux projets (rencontre de la population, projet intergénérationnel, accueil des nouveaux habitants, valorisation des quartiers, utilisation de l'espace public) ont été mis en place et rencontrent beaucoup de succès. La 4^e journée des Communes sympas s'est déroulée à Düdingen, le 23 avril 2016, avec pour thème : « Le sport : un facteur d'intégration à développer ». La 6^e édition du pique-nique multiculturel organisé par un comité formé par les membres d'Estasympa s'est déroulée à Murist, avec pour objectif de renforcer la fusion qui sera effective au 1^{er} janvier 2017, et a attiré du monde : la presse a relaté la dynamique issue de cet évènement, visant à renforcer le mieux-vivre ensemble. En juillet 2016, BulleSympa a inauguré son BusSympa, qui sillonnera les quartiers de la commune pour proposer des animations, tels que tournois de sport, projections de films ou rencontres sur le thème de la lecture. Le projet réunit une trentaine d'associations actives dans la commune.

Enfin, les agents et agentes sympas se rencontrent régulièrement pour des échanges d'expériences.

1.2.3.3 Sensibilisation dans la formation continue de l'Etat

Les [Recommandations de gestes durables pour le personnel de l'Etat](#), sous forme de dessins humoristiques répartis en quatre thèmes majeurs (santé, informatique, mobilité et déchets) peuvent être consultées sur le site du développement durable (www.fr.ch/daec-dd).

Le Service du personnel et de l'organisation a intégré ces gestes dans ses modules e-learning sur le développement durable proposés aux personnes nouvellement employées à l'Etat.

1.2.4 Gestion des ressources naturelles

1.2.4.1 Planification et communication pour la revitalisation des cours d'eau

En 2014, la Section lacs et cours d'eau du a établi la planification stratégique cantonale des revitalisations. Cette planification vise à identifier, à l'échelle du canton et à long terme, les cours d'eau les plus importants pour la revitalisation. Quelques 2300 km de cours d'eau, pour lesquels des relevés écomorphologiques sont disponibles, ont été pris en considération. En 2015, dix projets-pilotes étaient en phase d'étude.

Durant ce premier semestre 2016, ces projets-pilote ont avancé et la majorité d'entre eux est entrée en phase de construction, ce qui sous-entend qu'une réalisation devrait être possible d'ici fin 2019. Dans ce cadre, diverses séances d'information avec les parties intéressées ont été organisées. Le vote de la commune de Prez-vers-Noréaz relatif au crédit pour la revitalisation du Palon est à relever. Ce projet de mise à ciel ouvert d'un kilomètre de cours d'eau est un projet d'envergure et illustre les synergies et la collaboration entre les aspects agricoles et écologiques. Grâce à l'engagement d'une personne, le projet de la Sarine a pu être relancé et le processus visant à réaliser une démarche participative est en cours.

Cet engagement a également permis d'établir des outils d'aide à la communication. Par ailleurs, la stratégie en matière de communication pour la revitalisation, l'entretien et l'espace réservé aux eaux est en cours de rédaction.

Dans le cadre de l'établissement du plan sectoriel « Aménagement et entretien des cours d'eau », des réflexions sont menées pour permettre de transcrire la planification stratégique cantonale des revitalisations à l'échelle des bassins versants et mieux y intégrer les cours d'eau enterrés.

Par ailleurs, diverses collaborations pédagogiques ont été réalisées telles que la participation de la section Lacs et cours d'eau au cours d'hydraulique environnementale (Bachelor of Science HES-SO en génie civil, HEIA-FR). La section a également soutenu des étudiants de 1^{re} année de ce même cursus, ainsi que des étudiants de master en ingénierie du territoire de l'HEIG-VD. Enfin, la section est intervenue dans le cadre du séminaire « Les enjeux du développement durable » dispensé par le domaine des Sciences de l'environnement de l'Université de Fribourg. Finalement, la collaboration inter-cantonale s'est poursuivie au travers d'une rencontre avec les personnes en charge de la revitalisation des cantons romands.

Un [rapport](#), présentant le bilan des travaux effectués de 2012 à 2015 et les actions prévues de 2016 à 2018, a été publié fin juillet 2016 par le Service de l'environnement.

1.2.4.2 Gestion globale des eaux

Suite à la finalisation des études de base de l'épuration par régions afin de définir les solutions de traitement des eaux les plus efficaces et économiques pour l'ensemble du canton, le Service de l'environnement réalise depuis 2015 un accompagnement des communes et associations concernées (région Morat en collaboration avec le canton de Berne ; région Payerne, Lucens et Avenches, en collaboration avec le canton de Vaud) afin que des organisations soient mises en place pour la planification et la réalisation des études de détails dans ce domaine.

Une aide à l'exécution pour faciliter la collaboration des communes (modèles de collaboration, statuts-type, principe de financement) est en cours de finalisation (avec le Service des communes).

Cinq mandats en relation avec l'« Evacuation et épuration des eaux » sont en cours de réalisation et seront finalisés au début de l'année 2017.

1.2.4.3 Concept cantonal pour les réseaux écologiques

Cette action est terminée. Le concept Réseaux écologiques – Aide à la mise en œuvre est disponible sur internet.

1.2.4.4 Entretien écologique des bordures de routes

Pas d'évolution notable suite au rapport annuel 2015.

1.2.4.5 Meilleure utilisation du bois dans les constructions publiques

Terminé. La Directive bois est disponible sur le site du développement durable (www.fr.ch/daec-dd).

1.2.4.6 Valoriser les matériaux terreux dans l'agriculture

Plusieurs projets d'amélioration de parcelles agricoles à caractères différents ont été choisis pour être évalués sous l'angle de la revalorisation de matériaux terreux dans le cadre de cette action. Deux sites ont été analysés avant l'intervention, les autres sites seront intégrés au projet selon l'avancement des dossiers. Sur un site, les travaux ont déjà été effectués et l'évaluation du résultat est en cours. La suite du projet devra se faire au rythme de l'avancement des chantiers.

1.2.5 Formation et recherche

1.2.5.1 Education au développement durable (EDD)

Les trois actions ci-dessous visent à renforcer l'intégration des principes du développement durable dans les structures existantes.

1.2.5.1.1 Renforcer l'EDD à l'école obligatoire

La coordination pour renforcer l'éducation en vue d'un développement durable et la formation en général chez les membres du Service de l'enseignement obligatoire de langue française (SEnOF) a été soutenue par un regroupement à Givisiez dans des locaux communs. Les personnes en charge des dossiers de l'Education en vue d'un développement durable (EDD), des capacités transversales et plus particulièrement des sciences humaines et sociales peuvent ainsi exploiter les synergies nécessaires à la mise en œuvre du Plan d'études romand. Les nouveaux moyens d'enseignement de la géographie pour le cycle II de la scolarité obligatoire ont été conçus en ce sens par les personnes responsables de ce domaine disciplinaire.

Par ailleurs, la formation au développement durable est introduite de manière transversale dans tous les groupes de travail qui préparent la mise en œuvre du « Lehrplan 21 », le plan d'études pour la partie germanophone du canton.

1.2.5.1.2 Groupe EDD dans la formation continue des enseignants et enseignantes

Le groupe pilote de formation en Education en vue d'un développement durable (EDD) a terminé son travail de mise en œuvre de séquences EDD à l'intention du personnel enseignant en juin 2016. Les cadres (inspecteurs, directeurs, responsables des groupes de travail dans les divers domaines disciplinaires) et les collaborateurs pédagogiques seront informés des exemples de bonnes pratiques dès l'automne 2016.

1.2.5.1.3 Introduction de l'EDD dans la formation de la Haute Ecole Pédagogique de Fribourg (HEP-FR)

Un cours d'introduction général d'épistémologie des sciences et des mathématiques pour une éducation en vue d'un développement durable est proposé à toutes les étudiantes et à tous les étudiants de la HEP-FR. Une formation interdisciplinaire intitulée « Demain en main – Zukunft mitgestalten » est également proposée (voir le descriptif de la formation dans le [rapport annuel 2015](#)).

1.2.5.2 Transition I – parrainage intergénérationnel

Le projet de parrainage intergénérationnel est décrit dans le [rapport annuel 2015](#). Aucune activité n'a eu lieu en 2016, du fait d'une réorganisation interne.

1.2.5.3 Formation continue en entreprise sociale

La nouvelle formation CAS en entreprise sociale vise à faire cohabiter la logique de l'entreprise (viabilité économique) et celle de l'intervention sociale (efficacité sociale). La formation est proposée la Haute Ecole de Gestion de Fribourg. Une offre modulaire est en préparation afin de mieux répondre à la demande.

1.2.5.4 Renforcer le partage sur le site Friportail

Cette action vise à renforcer l'intégration des principes du développement durable dans Friportail, le site des services de l'enseignement de la DICS.

1.2.6 Développement économique

1.2.6.1 Guide « PME et développement durable » – Blue Economy

Terminé.

1.2.6.2 Spots Blue Economy

Terminé. Les spots peuvent être visionnés sous www.blue-economy.ch.

1.2.6.3 Promotion de l'agriculture biologique

La genèse de cette action est décrite dans le [rapport annuel 2015](#). En 2016, les conseils aux agriculteurs et agricultrices se sont poursuivis.

1.3 Outils de mesure

1.3.1 Evaluation de la durabilité

Le Conseil d'Etat soumet depuis mai 2012 la majorité de ses projets de lois et de décrets à une évaluation de la durabilité avec la Boussole21, outil généraliste développé par le canton de Vaud. Suite à une phase-pilote, le Conseil d'Etat a décidé en avril 2016 de valider le processus d'évaluation de la durabilité tel que testé, ainsi que l'utilisation de la Boussole21.

1.3.2 Monitoring du développement durable

Depuis 2010, Fribourg est membre du « Cercle Indicateurs », plateforme destinée au développement et à la mise en œuvre d'indicateurs de développement durable pour les cantons et les villes suisses. Le canton a participé en 2011, 2013 et 2015 au relevé bisannuel de ces

indicateurs. Les résultats sont disponibles sur le site de l'[Office fédéral de la statistique](#) (OFS) ainsi que dans l'Annuaire statistique 2017 du canton de Fribourg. Un commentaire de ces résultats a également été publié sur le site de l'[Office fédéral du développement territorial](#) (ARE). Le prochain relevé aura lieu en 2017.

En 2016, les membres du Cercle indicateurs (CI) se sont réunis trois fois : L'OFS a fait un état des lieux avec chaque canton pour définir des pistes d'amélioration en vue du renouvellement de la collaboration dès 2018. Les liens entre le CI et l'Agenda 2030 de l'ONU ont également été discutés. Les années intermédiaires où il n'y a pas de relevés sont un moyen de réviser certains indicateurs.

2 Soutien et information aux communes et entreprises proches de l'Etat

Dans le but de promouvoir le développement durable auprès des communes, l'Etat de Fribourg (DAEC, DSAS et DICS) a élaboré, en collaboration avec l'Association des Communes Fribourgeoises, un [Portefeuille d'actions durables au service des communes fribourgeoises](#).

Ce document disponible sur internet présente une soixantaine d'actions durables très concrètes, destinées à inspirer les responsables communaux. Il défend une vision du développement durable au sens large, touchant à la promotion de la santé, du sport, de l'enfance et de la jeunesse, mais aussi à la protection de l'environnement, au renforcement de la mobilité douce, à une meilleure intégration des seniors et montre des pistes pour une économie socialement responsable.

Un courriel de félicitations faisant référence au Portefeuille a été envoyé aux personnes nouvellement élues en juin 2016.

3 Communication, formation et coordination

Dans le but de promouvoir le développement durable auprès d'un large public, le Développement durable (DAEC-DD) a présenté les premiers résultats de la phase-pilote « Restauration collective et développement durable », dans le cadre de la Table ronde dédiée au projet de loi sur la restauration collective en mai 2016, et a montré les enjeux de l'Agenda 2030 et de la stratégie fédérale Développement durable 2016–2019, pour les cantons et les communes, lors de l'Assemblée générale de Coord21 en mai 2016.

Par ailleurs, la DAEC-DD a régulièrement des contacts avec de nombreux partenaires, tant au niveau fédéral (groupes d'échange et forums de l'ARE, réflexions sur les implications de la stratégie DD de la Confédération 2016–2019 pour les cantons et communes) qu'au niveau cantonal (Commission de promotion de la santé et de prévention) et au niveau communal. La Responsable DD est par ailleurs membre du Comité de Coord21, association des collectivités et institutions de droit public de Suisse romande et du Tessin engagées dans une démarche de développement durable, qui promeut l'échange de bonnes pratiques.

La [stratégie DD](#) a été partiellement actualisée selon les décisions du Conseil d'Etat de novembre 2015 (4 nouvelles actions) et d'avril 2016 (processus d'évaluation de la durabilité). Le site du [Développement durable](#) de l'Etat de Fribourg a été actualisé et enrichi en deux langues.